

Les catholiques américains préoccupés par la situation en France

Author : Rédaction RC

Categories : [Americatho](#), [En Une](#), [Les catholiques américains et Internet](#), [Points non négociables](#), [politique et doctrine sociale](#)

Date : 29 juin 2013



Le *"Friday Fax"* du **Catholic Family and Human Rights Institute (C-FAM, New York/Washington D.C.)**, que dirige **Austin Ruse**, a publié le 28 juin en anglais d'abord puis en traduction française l'[article](#) d'un de ses journalistes et juristes **Stefano Gennarini**, très sévère sur la répression qui s'abat en France sur les opposants à la Loi Taubira.

PARIS, 28 juin (C-FAM) Un avocat international vient de porter plainte contre l'État français au Conseil des droits de l'homme de l'Onu. En cause : la brutalité avec laquelle la police française a agressé les manifestants anti mariage gay, et a aspergé de lacrymogène femmes, hommes, enfants et personnes âgées.

Le mariage homosexuel et l'adoption par les couples de même sexe ont été légalisés en France le 18 mai dernier. C'est sans compter sur un mouvement rassemblant des millions de citoyens décidé à changer cela. La Manif Pour Tous ne ralentit pas le mouvement malgré les tentatives d'intimidation et de répression violentes par le gouvernement.

Depuis la ratification de la loi, les participants à la Manif, des jeunes au visage clair, des familles et des personnes âgées se sont rassemblés joyeusement autour du président François Hollande parce qu'ils pensent que tout enfant a droit à un père et une mère.

Les autorités françaises ont décidé que les manifestants pro famille sont une menace publique. Les CRS, corps de police spécialisé pour les grosses manifestations, se déplacent partout où les manifestants se présentent. Ces derniers sont soumis à des contrôles d'identité sans

fondements, des arrestations et détentions arbitraires et parfois à de la brutalité physique gratuites, sont aspergés au gaz lacrymogène. Parmi les personnes agressées, Christine Boutin, ancienne directrice de Cabinet du gouvernement Sarkozy, aspergée au gaz lacrymogène, et Jean-Frédéric Poisson, député des Yvelines.

Un article du *Figaro* évalue à 1 000 le nombre d'arrestations et à 500 le nombre de détentions depuis le 26 mai. Plus de 150 personnes ont porté plainte, utilisant une des voies de recours disponibles.

Pour comparer, lorsque des révolutions violentes se produisent, comme par exemple après la victoire de l'équipe de football de Paris en mai, seulement 11 personnes étaient arrêtées. Environ 300 étaient arrêtées à la Manif le même mois.

Nombreux sont ceux qui ont été arrêtés pour avoir porté le t-shirt sur lequel était inscrit le logo de la Manif, dessin symbolisant un père, une mère et deux enfants. Quarante-six parlementaires ont demandé à Hollande de mettre fin à ces détentions et arrestations arbitraires.

D'après les organisateurs, trois manifestations massives ont eu lieu rassemblant jusqu'à un million de manifestants en janvier. Le ministre français de l'intérieur, Manuel Valls, justifie la présence des CRS en donnant pour exemple les conflits entre ce corps de police et « quelques centaines » de protestataires lors de la fin de certaines manifestations.

Mais des [vidéos](#) montrent la police aspergeant les protestataires pacifiques et des familles avec des enfants, des personnes âgées ou des personnes handicapées au gaz lacrymogène. [Sont disponibles des images d'officiers de police](#) en civil qui montrent que ces derniers exécutaient des ordres en provoquant la violence avant de réprimer les protestataires brutalement.

Un avocat spécialiste des droits de l'homme a porté plainte contre la France lors de la dernière session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève. Grégor Puppink, directeur du European Center for Law and Justice (ECLJ) basé à Strasbourg, regrette que ce soit contre la France, pays qui se vante de son exemplarité quant au respect des droits de l'homme, qu'il ait du porter plainte pour la première, plutôt qu'un autre pays européen. Le ECLJ animait cette semaine un débat sur le thème de la répression de la Manif pour tous au Conseil de l'Europe.

Un rassemblement de manifestants pacifiques a exprimé son opposition au procès d'un manifestant de 23 ans, Nicolas Bernard-Busse. Il a été condamné à deux mois de prison et 1 000 € d'amende. Nicolas a tenté de trouver refuge dans un restaurant après l'agression d'un groupe de protestataires par la police le 26 mai dernier. Il a été accusé de s'être échappé à cette arrestation, alors qu'aucun chef d'inculpation n'avait été retenu contre lui.

Des dizaines d'affaires comme celles de Nicolas vont congestionner la justice française pendant les prochains mois et peut-être les prochaines années. Les manifestants ont déclaré qu'il leur est égal combien de temps ils mettront à annuler cette loi.

Axel, un leader de groupes de jeunes, a déclaré aux participants lors d'une manifestation

dispersée violemment par la police, « C'est notre vie intérieure, notre paix, notre amour qui sont à la source des plus grandes formes de résistance. Et à cela, le gouvernement ne peut rien opposer. »

Les Américains commencent à regarder avec préoccupation ce qui se passe en France... Ils ne sont pas les seuls à l'étranger, si j'en crois un dessin de presse que je viens de voir sur le [Salon Beige](#), qui a paru en Espagne et que voici :



Il est clair à comprendre... En France, on est condamné pour appeler un chat, un chat...